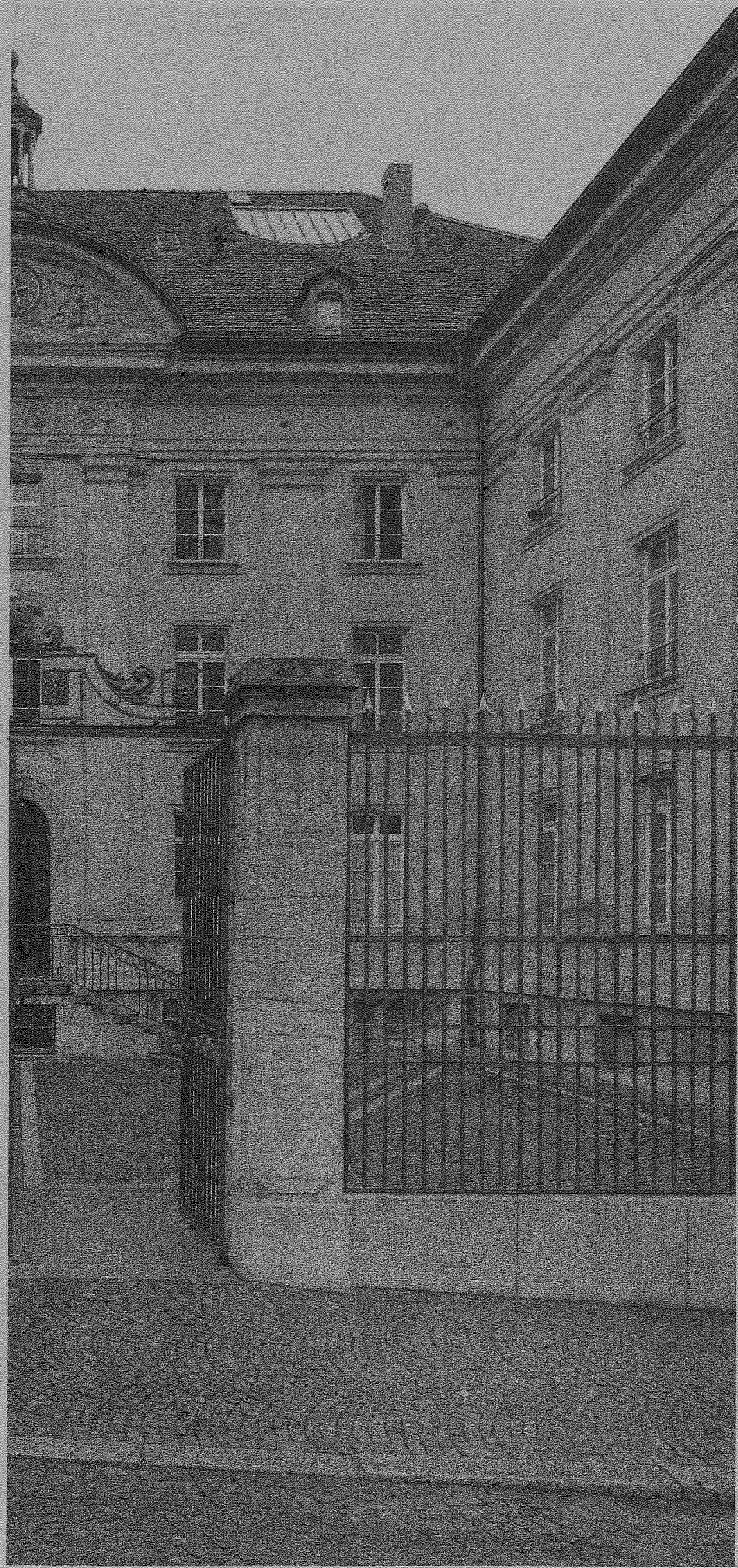




ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

6200 1997/109/1

GYMNASSE DE LA CITE-MERCERIE

Dans son rapport au Grand Conseil sur le développement des écoles secondaires supérieures (septembre 1978), le Conseil d'Etat, fondé sur de nouvelles bases légales, justifiait l'augmentation de la durée des études gymnasiales, portée à trois ans. Comme cet allongement impliquait un accroissement du nombre de locaux, et compte tenu de facteurs difficiles à maîtriser à moyen et à long terme (évolution démographique, attrait des études gymnasiales), le Conseil d'Etat décrivait simultanément un programme de développement des écoles secondaires supérieures vaudoises. Ce programme comprenait, notamment, l'agrandissement du CESSNOV à Yverdon, la création de deux nouveaux Gymnases à Lausanne (établissement du Bugnon et établissement des "Cèdres", dit aujourd'hui de Bellerive), ainsi que des travaux d'entretien et des transformations de divers bâtiments anciens. La réalisation du CESSQUEST est venue s'intercaler entre celles des deux gymnases lausannois. Il n'aura fallu que douze ans pour que les intentions du Conseil d'Etat se réalisent intégralement.

Le plan directeur du développement des écoles secondaires supérieures ayant été adopté par le Grand Conseil et l'allongement des études décidé par cette autorité, ce fut dès lors la mise en marche du processus d'entretien et de transformations qui devait conduire à la restructuration spatiale et pédagogique du Gymnase de la Cité. Il s'agissait, somme toute de le ramener à des dimensions moins disproportionnées, afin de réduire au mieux sa dispersion et afin de mettre à sa disposition les locaux spécialisés et les moyens didactiques qui lui faisaient défaut.

L'opération venait à son heure puisque s'était amorcé le déménagement de l'Université de Dorigny, qui allait libérer peu à peu la partie de l'Ancienne Académie non occupée par le Gymnase ainsi que les bâtiments contigus au sud.

La restauration des bâtiments du Gymnase de la Cité (Ancienne Académie, Mercerie et annexes), s'organisa en quatre étapes et s'échelona sur dix ans; elle fait honneur à notre canton, car elle s'inscrit dans la politique culturelle qui tend, non seulement à favoriser la création et la vie artistiques, mais aussi à sauvegarder le patrimoine, ses monuments historiques, riches témoins de notre histoire.

Pierre CEVEY
Conseiller d'Etat

HISTORIQUE ET ORGANISATION

1. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par son décret du 29 mai 1979, un crédit de Fr. 4'000'000.-- pour couvrir les frais de rénovation du bâtiment de la Mercerie (Gymnase de la Cité) et de ses annexes.

La Commission parlementaire est composée de :

M. J. WURSTEN, rapporteur	
M. J.-P. BERGER	M. P. LOUP
M. H. BOEGLI	M. H. MONOD
M. G. FELLI	M. J. PONTI
M. G. JOTTERAND	M. P. PIGNOLET
M. G. LOUP	M. P. VUILLEMIN

2. Par son décret du 20 février 1984, le Grand Conseil accorde :

- un crédit de Fr. 338'000.-- pour financer les coûts supplémentaires résultant du renchérissement relatif à la première phase de la rénovation du bâtiment principal
- un crédit de Fr. 2'890'000.-- pour financer la deuxième phase des travaux de rénovation des bâtiments de la Mercerie.

La Commission parlementaire est composée de :

M. A. BARMAN, rapporteur	
M. E. ARBER	M. P.-L. BORNET
M. G. BLUM	M. H. JATON
M. J.-J. DANTHE	M. D. KASSER
M. R. DESSAUX	M. H. MOREILLON
M. A. GASSER	Mme R. TROYON

3. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Commission de construction :
 - M. J.-P. DRESCO, architecte cantonal, Président
 - M. A. ANTIPAS, architecte au Service des bâtiments, dès le 26 avril 1982
 - M. L. MARGOT, Directeur du Gymnase, assisté de
 - M. M. GENOUX, doyen du Gymnase
 - M. D. REYMOND, Chef du Service de l'enseignement secondaire

- Mandataires :

Architectes :

MUSY et VALLOTTON architectes SA,

Collaborateurs : G. Roulet, D. Mirante

Ingénieurs civils :

H. B. de CERENVILLE S.A. - S. von der MUHL

Ingénieurs électriciens :

PERRIN & SPAETH S.A.

Ingénieur en chauffage et ventilation :

C. PITTET

Ingénieur sanitaire :

H. SCHUMACHER

- Spécialistes :

Coloriste :

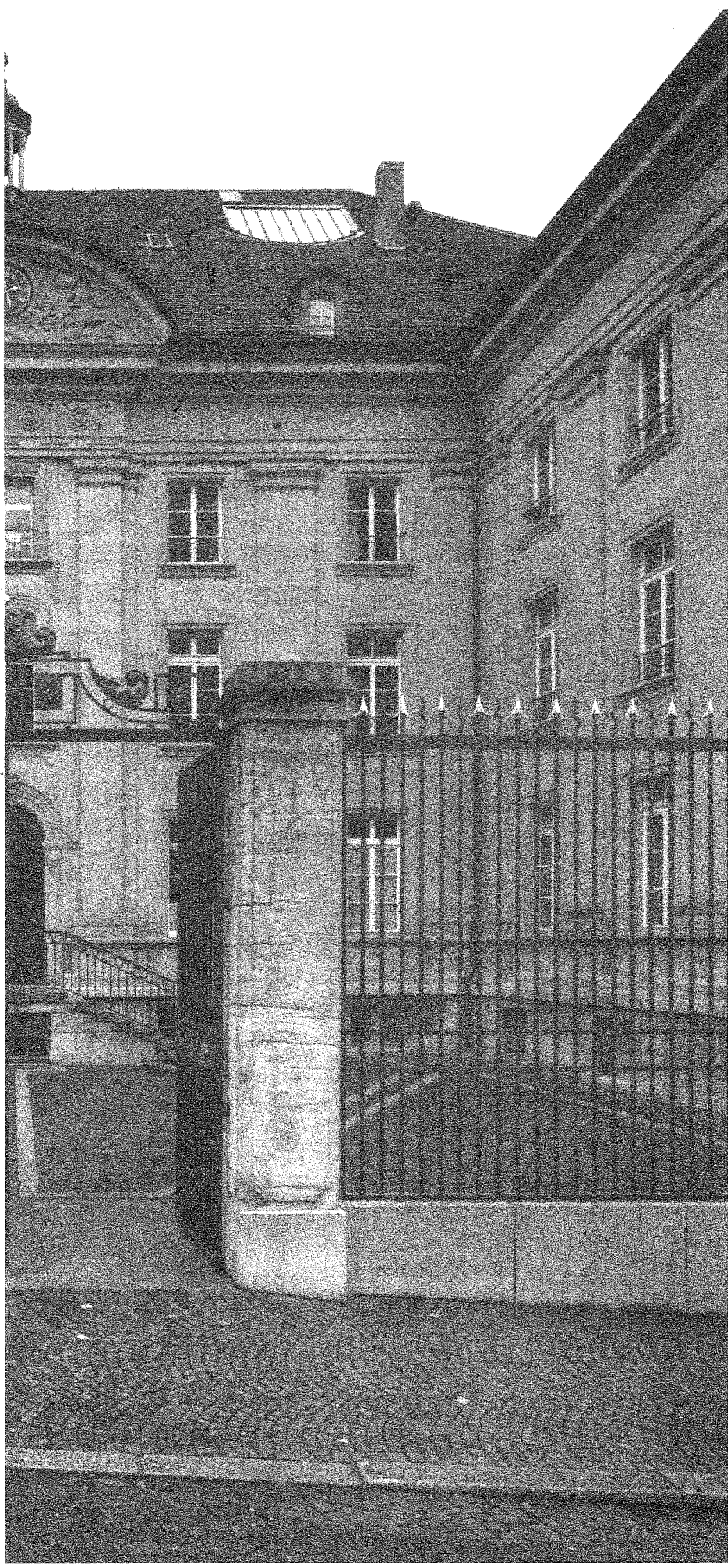
P. ESTOPPEY

Animation niveau 5 et signalisation :

S. TCHERDYNE

Représentant de la Section des monuments historiques

E. TEYSSEIRE



ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

GYMNASSE DE LA CITE-MERCERIE

Le bâtiment de la Mercerie est sans doute l'une des plus belles réalisations de l'architecture civile de Lausanne. Mais, comme toujours, son harmonie s'était troublée avec le temps. Il lui restait le magnifique équilibre des proportions, la présence remarquable, en avant garde de la Cité, première atteinte des temps modernes à la silhouette de la Cathédrale.

Le romantisme a trop souvent glorifié le charme de l'usure. La belle bâtisse classique avait perdu la précision de son dessin, la fraîcheur des contours bien dessinés et surtout l'unité de ses espaces intérieurs souvent retouchés pour s'adapter aux réalités pratiques du temps.

Sa restauration fut décidée : il s'agissait, bien sûr, de renouveler les parties malades, mais il fallait en même temps recoudre l'unité perdue. Je crois sincèrement que les acteurs de cette réalisation y sont parvenus.

La Mercerie reprend ainsi son rang parmi une série d'immeubles scolaires rénovés au cours de ces dernières années, l'Ecole de commerce, le Gymnase de Chamblandes, celui du Bugnon, etc.

Sa restauration précède celle de ses annexes et celle de l'Ancienne Académie et des bâtiments libérés par l'Université à la Cité.

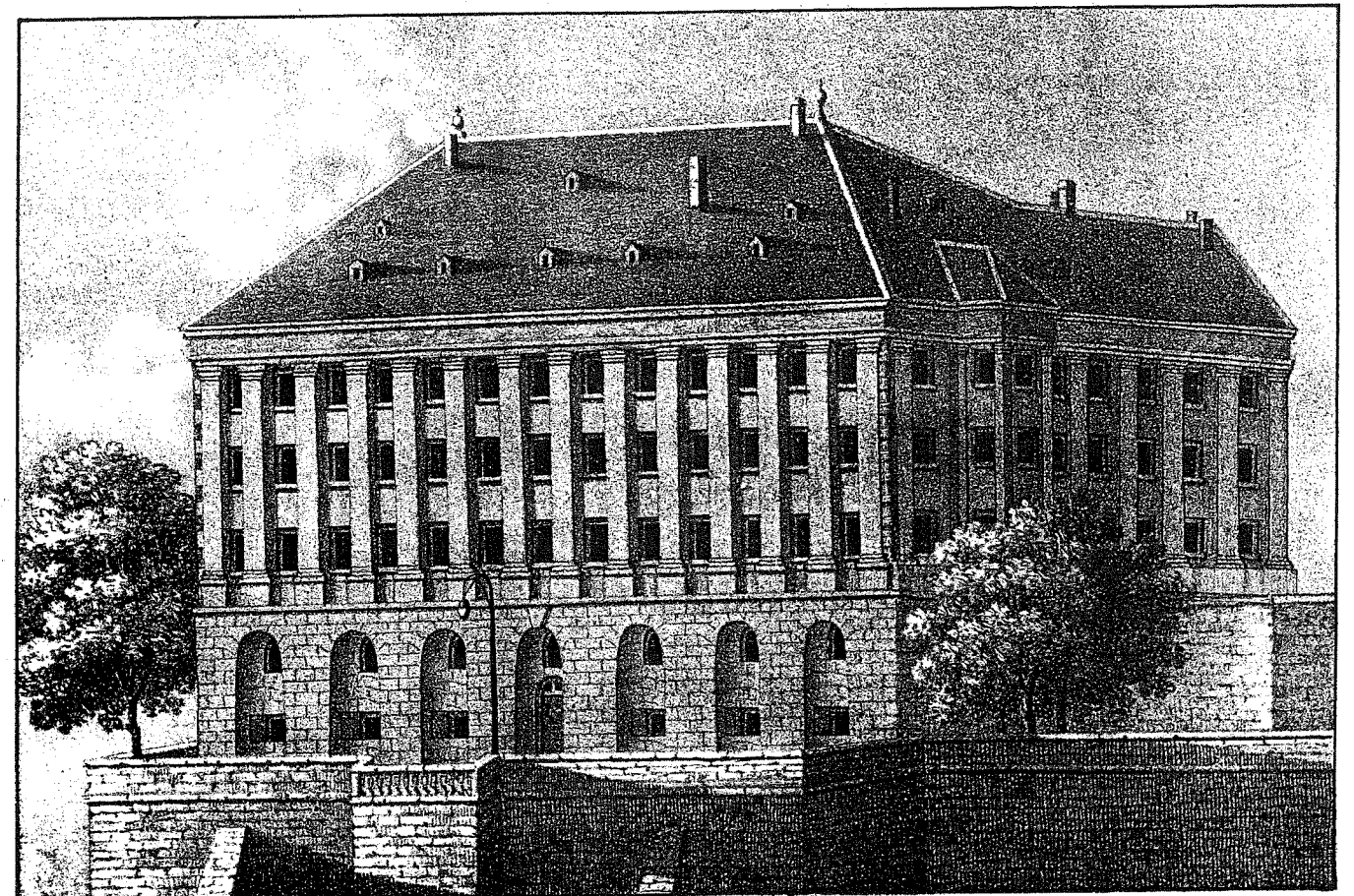
Ce programme continu et patient de remise en valeur d'édifices anciens n'est pas guidé par la nostalgie du passé ou le mépris des formes propres à notre temps. Au contraire, il est tout simplement le produit d'une réflexion qui tente d'intégrer la valeur de notre patrimoine architectural, les besoins aujourd'hui et les nécessités financières du canton.

Je crois que le temps du mépris est passé pour des édifices comme la Mercerie. Le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont marqué leur volonté de sauvegarde en accordant des crédits importants pour leurs restaurations.

Les incrédules et les passionnés de ratios pourront d'ailleurs se rendre compte que les investissements consentis ramenés au coût par m² - m³ ou place de travail restent modestes.

Il ne reste plus qu'à espérer que la réussite de ces transformations puisse définitivement convaincre les autorités de nous donner les moyens nécessaires à poursuivre l'oeuvre de sauvegarde d'un patrimoine qui sait encore rester utile à la communauté.

Jean-Pierre DRESCO
Architecte cantonal



Lith. de H. Brunet et C^{ie} à Lyon.

Dessiné d'après nature par J. Huguenin.

LAUSANNE.

Vue de l'Hospice cantonal.

1824.

A la Librairie d'Amédée Bostard à Lausanne.

En 1953, l'institution, qui portait encore l'étiquette de "Gymnases Cantonaux" était logée entièrement dans l'Ancienne Académie : elle comptait 250 élèves répartis dans 14 classes.

Dix ans plus tard, en 1963, elle avait plus que doublé ses effectifs : 28 classes et 540 élèves !

C'est alors que le bâtiment de la Mercerie (Ancien Hôpital de 1771) et ses deux annexes, l'Ancienne Eglise et l'Ancienne Cure, libérées par le Collège scientifique cantonal, devenu Collège secondaire de l'Elysée, furent repris par le Gymnase de la Cité.

Le débordement du cadre étroit de la Cité, déjà réalisé auparavant dans des solutions de fortune, se concrétisait dès lors pour longtemps : deux centres de gravité, l'Ancienne Académie et sa diaspora, ainsi que la Mercerie au sens large, allaient désormais se répartir les fonctions pédagogiques et les élèves.

Durant les années qui suivirent, le Gymnase allait seul prendre en charge la croissance des effectifs résultant de l'évolution démographique et de la démocratisation des études. Cet état devait atteindre son paroxysme en 1973, année où l'on dénombra 54 classes et 982 élèves; en 10 ans, de nouveau, les effectifs avaient presque doublé. Rappelons encore qu'en ce temps-là, d'avril à juin, 22 classes supplémentaires rassemblaient les candidats au baccalauréat !

A partir de 1978, toutefois, l'institution, qui avait été allégée par l'ouverture d'autres gymnases, put aborder enfin une période de restructuration et de stabilisation, conditionnée étroitement par la rénovation successive des différents bâtiments. L'opération globale devait présenter une complexité certaine, en raison du maintien de l'enseignement durant les travaux, ainsi qu'en raison de la reprise échelonnée, elle aussi, des locaux devenus disponibles après le départ de l'Université pour le site de Dorigny.

C'est ainsi que, dans une première étape (1979-1981), l'on procéda à la remise à neuf du bâtiment principal de la Mercerie, affecté depuis cent ans à l'enseignement, ainsi qu'à celle de la salle de gymnastique voisine. Dans une deuxième étape (1982-1984), ce fut au tour de la Maison Curtat, de l'ancienne bibliothèque de la Faculté des lettres et de l'Ancienne Cure des professeurs (toutes trois dans le prolongement sud de l'Ancienne Académie), de subir une métamorphose intérieure complète. La troisième étape (1985-1986), fut consacrée à la rénovation de l'Ancienne Eglise et de l'Ancienne Cure de la Mercerie. Enfin, la

RESTRUCTURATION DU GYMNASE

quatrième étape (1987-1989), fut destinée à la réfection du bâtiment de l'Ancienne Académie.

Au terme de cette opération d'envergure parfaitement réussie, il convient de rendre un hommage reconnaissant aux autorités cantonales ainsi qu'au Service des bâtiments de l'Etat, qui ont aussi bien su reconnaître la vétusté des immeubles qu'apprécier leur aspect historique et, parallèlement, satisfaire d'innombrables impératifs pédagogiques.

En effet, si la remise en valeur des éléments architecturaux extérieurs et intérieurs était apparue comme d'évidente nécessité, si la réfection quasi complète des toitures, des façades, des systèmes de distribution des fluides et de l'énergie devait absorber la part la plus importante des crédits, il n'en resta pas moins que l'objectif prioritaire demeurerait une occupation plus rationnelle des espaces anciens ou nouvellement mis à disposition. En d'autres termes, l'opération devait permettre, tout à la fois de regrouper les élèves dans les deux pôles de la Mercerie et de l'Ancienne Académie et d'offrir, à l'institution, les moyens d'enseignement et d'accueil qui avaient fait jusqu'alors tellement défaut.

Puisque, selon décision du Conseil d'Etat de 1978, le Gymnase de la Cité devait être maintenu en son site et redéfini pour 40 classes, il devait nécessairement comporter les deux groupes de bâtiments précités. Il apparut donc que la création d'un centre de gravité s'imposait, qui constituerait en quelque sorte le coeur de l'institution. Les locaux repris à l'Université s'y prêtaient à merveille et c'est ainsi qu'il fut possible d'y aménager un ensemble d'une très grande cohérence fonctionnelle, comprenant direction et secrétariat, salles des maîtres, bibliothèque générale et cafétéria.

En outre la création, au même endroit, d'une salle de géographie et d'une salle d'histoire et, dans les combles, d'une salle de musique, permit de réaliser de nouveaux instruments pédagogiques correspondant aux besoins actuels.

Le voisinage ancien de l'Université, pour ne pas dire une symbiose de plus de trois siècles, justifiait un rappel tangible de la tradition humaniste dans laquelle avaient grandi les deux institutions. Le coeur du Gymnase, défini plus haut, abrite désormais le Séminaire des langues anciennes, salle d'étude comprenant nos riches et précieuses collections d'oeuvres grecques et latines.

Demeuré longtemps parent pauvre, l'enseignement du dessin méritait, lui aussi, attention. Les vastes combles jusqu'alors innocupés du bâtiment principal de la Mercerie purent être aménagés, d'une part, en un original et remarquable hall d'exposition, le "Niveau 5", d'autre part, en une grande salle à vocation audio-visuelle, la "Salle Boccion".

Le Niveau 5 se définit comme un complément indispensable à l'enseignement des arts plastiques, par le fait qu'il accueille périodiquement des artistes vaudois contemporains. Il permet ainsi aux élèves d'entrer en contact avec ces derniers et d'assimiler les techniques variées qui sont utilisées dans les moyens d'expression tels que le dessin, la gravure ou la sculpture.

La restructuration du Gymnase impliquait aussi le regroupement et la modernisation d'un certain nombre d'équipements scientifiques; dans le bâtiment principal de la Mercerie, les surfaces nécessaires à l'enseignement de la

physique se sont accrues aux dépens d'anciennes salles de classe. Désormais, tout le département de chimie est réuni dans ce même bâtiment. Ce principe de concentration a été également appliqué, au département de biologie, lequel est entièrement regroupé dans l'Ancienne Académie.

Il fallut faire, enfin, une place à l'informatique nouvellement introduite : l'ancien secrétariat et l'ancienne salle des maîtres furent convertis en salles de travaux pratiques. Simultanément, était mis en place un réseau informatique à la Mercerie et à la Cité, à des fins pédagogiques et gestionnaires.

Comme on le voit, le Gymnase de la Cité a modifié spectaculairement sa physionomie au cours de ces dernières années. Il se prépare donc à vivre la fin du siècle avec ses 40 classes et ses 750 élèves dans une certaine stabilité; en dépit d'une situation présentant quelques complications surtout administratives, l'institution demeure à même d'offrir, mieux que jamais, une qualité de vie propice à l'étude : c'était là l'objectif prioritaire dont s'est inspiré tout le processus de restructuration.

Louis MARGOT
Directeur

HISTORIQUE ET APPORTS CONTEMPORAINS

L'ensemble des bâtiments de la Mercerie, annexe du Gymnase de la Cité, se compose des éléments suivants :

- le bâtiment principal
- l'ancienne église de la Mercerie
- l'ancienne cure
- une salle de gymnastique contemporaine.

Les renseignements qui suivent sont tirés de l'ouvrage de M. Marcel Grandjean "Les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Vaud".

BATIMENT PRINCIPAL

Ce bâtiment fut édifié à la place de l'ancien hôpital de 1766 à 1771, sous la direction de l'architecte Rodolphe de Crousaz. Lors de l'établissement des comptes, le devis initial de 105'000 florins fut assez fortement dépassé, le coût final s'élevant à 286'000 florins. Il faut dire que le projet primitif fut modifié et amplifié, notamment par l'adoption d'un étage non prévu au départ.

Le nouvel hôpital est l'oeuvre officielle la plus considérable du XVIIIe siècle à Lausanne. Il ne faut pas penser à un hôpital tel que nous le concevons actuellement mais à un assemblage de salles d'école, de logements des régents, d'un dortoir et d'une zone dite "La Discipline".

En 1779, des annexes rectangulaires à usage de latrines furent ajoutées, dans le prolongement des couloirs principaux, par l'architecte Delagrange, pour le prix de 18'500 florins; ces latrines ont été supprimées dans les années 1930, alors que leurs volumes s'intégraient fort bien au bâtiment.

En 1806, le bâtiment est vendu au jeune Etat de Vaud, qui en fait usage de prison, hospice et hôpital, jusqu'en 1875. La grande grille de la cour d'entrée fut nécessitée par la présence des détenus.

En 1879, la Mercerie est affectée à l'école industrielle cantonale, qui se mua, par la suite, en collège scientifique.

Ce fut l'occasion de transformations importantes, le plancher surmontant le hall d'accueil fut renforcé, probablement reconstruit, on créa le plafond actuel à larges caissons dont la lourdeur contraste avec le reste de la composition.

Les escaliers semi-circulaires et leurs verrières caractéristiques datent peut-être de cette époque ou sont même plus récents.

Dans les années 1930, on assiste à une rénovation et à des transformations importantes : il en est de même en 1963 mais dans une moindre mesure. Enfin, en 1970, sont créés

les laboratoires de chimie du second sous-sol.
L'intervention récente s'est déroulée de 1979 à 1986, en deux étapes.

Les apports contemporains consistent principalement en :

- . La création de la salle Bocion dans les combles. Cette salle permet des activités audio-visuelles et peut recevoir environ 80 personnes.
- . La création du hall d'exposition, au niveau 5.
- . La refonte de l'aile ouest, par suppression de l'appartement du concierge, aboutissant à un ensemble d'enseignement de la chimie composé de trois auditoriums, deux locaux de préparation et un bureau des professeurs.
- . La création d'un nouveau laboratoire de physique à la place de deux salles de cours.
- . Un nouveau revêtement fait de pavés de grès et pierre de Vaurion, remplaçant l'ancien pavage de la cour d'entrée.
- . Une nouvelle porte d'entrée en profils d'acier massif, construite par Marti Frères, serruriers à Lausanne.

L'ANCIENNE EGLISE

La construction se fit en 1811-1812 sur les plans et sous la direction de l'architecte Perregaux.

Le bâtiment occupe l'emplacement de l'ancienne église Saint-Etienne dont la première mention historique se situe entre 985 et 1019; cette église fut désaffectée à la Réforme et transformée en arsenal, en 1570.

Il faut relever que l'église de la Mercerie devait servir à la fois aux protestants et aux catholiques; ces derniers la quittèrent en 1835.

Depuis 1956, le bâtiment abrite des salles de classe.

Les récents travaux ont permis la création d'une liaison interne avec la cure, par le moyen d'un escalier.

L'ANCIENNE CURE

Cette ancienne maison de la rue de la Mercerie servit de cure, dès 1836, à la communauté protestante allemande; elle abrite actuellement le nouvel appartement du concierge, dans ses combles et des salles de classe.

Paul VALLOTTON
Architecte



L'idée générale a été de faire la toilette des bâtiments, de les débarrasser des adjonctions inopportunes, tout en mettant en ordre les installations techniques et les éléments constructifs défectueux.

La Commission de construction et les architectes se sont mis d'accord sur une intervention respectant le caractère des bâtiments et la recherche d'une ambiance intérieure claire et lumineuse, excluant les teintes utilitaires de certains anciens bâtiments scolaires.

BATIMENT PRINCIPAL

MACONNERIE

Assainissement des sous-sols par drainage, captage de venues d'eau, démontage et évacuation d'adjonctions indésirables. La création de la salle Bocion, au niveau 5, a nécessité le renforcement du plancher, au moyen de béton armé léger.

CHARPENTE

Pose d'un lambrissage sur les chevrons, isolation thermique, changement de pièces défectueuses, renforcement de la charpente système RENOFORS (armature de fibres de verre et résine). Le clocheton a été renforcé également.

PIERRE DE TAILLE

La façade est construite en molasse provenant d'une carrière voisine, aux Escaliers de la Grande Roche, les sous-bassements en grès coquillier et pierre de Saint-Triphon. La molasse de remplacement provient de carrières fribourgeoises. Toutes les parties fortement endommagées, telles que bases de pilastres, montants ou tablettes de fenêtres, ont été remplacées par de la molasse neuve. De façon générale, l'intervention a été voulue minimale, allant du simple brossage au ravalement.

FENETRES

De nombreuses fenêtres ont été remplacées par de nouvelles, à double vitrage. Près du Pont Bessières, des fenêtres isolées phoniquement ont été nécessaires.

PORTE D'ENTREE

Une nouvelle porte d'entrée vitrée a été mise en place; elle est constituée de profils d'acier massif.

FERBLANTERIE

Elle a été complètement démontée et refaite en cuivre, en

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

reproduisant les formes existantes. L'adjonction du lambrissage, sur chevrons, a nécessité une certaine adaptation (problème de l'épaisseur accrue de la toiture).

COUVERTURE

Le toit a été entièrement découvert et la toiture remise à neuf. On a pu utiliser 25% des anciennes tuiles; les nouvelles pièces sont de trois coloris différents. A la pose, un soin particulier a été apporté à la répartition et au mélange de ces quatre tons.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

La presque totalité des installations électriques a été mise à neuf, en respectant les exigences actuelles. L'éclairage des salles et couloirs est du type fluorescent. L'éclairage de la cour nord est réalisé par deux projecteurs, du type halogène, disposés au sommet des façades latérales.

La détection incendie équipe tous les espaces qui ne sont pas utilisés de façon continue.

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE - VENTILATION

Un échangeur, greffé sur le chauffage urbain, remplace les anciennes chaudières à mazout, la distribution de chaleur a été conservée en son état.

Des installations de ventilation neuves sont affectées aux auditorios et laboratoires de chimie.

INSTALLATIONS SANITAIRES

Elles sont partiellement refaites et modernisées. Des dispositifs de sécurité contre les émanations de gaz ont été installés.

PLATERIE

Certains plafonds ont été refaits, de nouvelles cloisons ont été construites en carton-plâtre.

PROTECTIONS SOLAIRES ET OBSCURCISSEMENT

Les salles ont reçu des rideaux en toile épaisse, les verrières en toiture des stores réfléchissants. Certains locaux peuvent être obscurcis.

REVETEMENTS DE SOL

Les sols endommagés ont été refaits en parquet de chêne, les autres conservés et remis en état. Les couloirs ont gardé leurs carreaux d'asphalte; la partie est du couloir, niveau 1, a reçu un carrelage semblable.

Le sous-sol inférieur est revêtu de carreaux de terre cuite rouge, type IL FERRONE (Toscane).

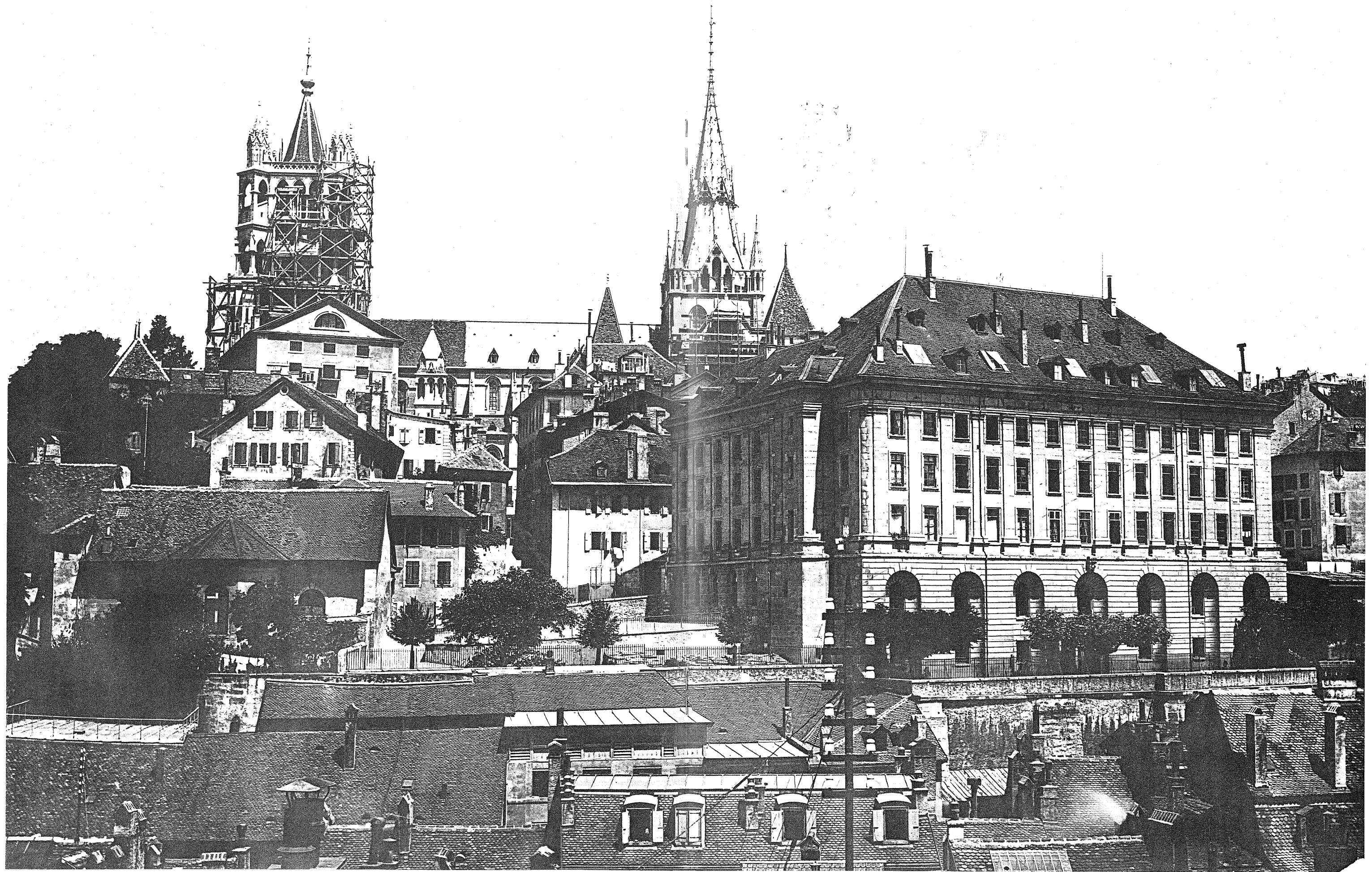
Les auditorios de chimie sont traités en carrelage (secteur de démonstration) et en linoléum noir (gradins).

PEINTURE

Les murs et cloisons intérieurs sont peints d'une dispersion à base de résine type acryl, lavable, alors que les sous-sols ont reçu une peinture minérale, de façon à ne pas empêcher les diffusions de vapeur (sous-sols très humides).

MOBILIER - EQUIPEMENT

De façon générale, l'ancien mobilier de rangement, très disparate, a été remplacé par des éléments modulés, de pe-





tite dimension, combinés avec des tableaux d'affichage. Une grande partie des tableaux noirs a été remplacée. Les podiums des classes ont été supprimés.

ANCIENNE CURE

CHARPENTE

Changement complet des chevrons, renforcement du plancher des combles par une construction mixte acier - béton armé.

FACADES

Les parties en molasse ont reçu le même traitement que les façades du bâtiment principal. Un enduit minéral recouvre les autres parties.

COUVERTURE ET FERBLANTERIE

Renouvellement complet, avec apport d'une isolation thermique.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Idem bâtiment principal.

INSTALLATIONS SANITAIRES

Renouvellement complet, création de nouveaux W.-C.

PLATRERIE

Idem bâtiment principal.

SECOND OEUVRE

Les matériaux utilisés sont les mêmes que ceux employés dans le bâtiment principal.

ANCIENNE EGLISE

La couverture a été complètement renouvelée, avec apport d'une isolation thermique et les façades ont reçu un enduit minéral nouveau.

Les travaux intérieurs sont essentiellement de l'entretien, de même caractère que ceux du bâtiment principal.

SALLE DE GYMNASTIQUE

Le gros oeuvre n'a pas nécessité de travail.

A part la pose d'un nouveau revêtement (Tyro) dans la salle proprement dite, les travaux se résument à de l'entretien courant.

DEROULEMENT

ETAPE 1

Début du chantier Octobre 1979

Fin du chantier Avril 1982

Durée 2½ ans

Indice Zürich moyen (2/3) chantier Avril 1981 127.0

ETAPE 2

Début du chantier Août 1984

Fin du chantier Août 1986

Durée 2 ans

Indice Zürich moyen (2/3) chantier Octobre 1985 133.0

ANALYSE DES COUTS - Indice ZH aux 2/3 du chantier étape 2 : octobre 1985 : 133.0%

	Bâtiment principal	Ancienne église	Ancienne cure	Ensemble
Etape 1	4'543'365.--			4'543'365.00
Etape 2	1'234'920.--	332'294.81	1'223'065.84	2'790'280.65
TOTAL	5'778'285.--	332'294.81	1'223'065.84	7'333'645.65

QUANTITES

Cube SIA	19'500.--	1'950.--	2'760--	24'210.--
M2 bruts utiles	4'527.--	255.--	787.--	5'569.--
M2 toitures	1'415.--	380.--	310.--	2'105.--
M2 façades	1'987.--			

COUTS UNITAIRES

Fr./m3 SIA CFC 2	234.09	134.62	350.08	
Fr./m3 SIA				
tous les CFC	296.32	170.41	443.14	
Fr./m2 plancher utile	1'276.40	1'303.12	1'554.09	
Fr./m2 toiture + ferblanterie				
+ couverture	268.22			
Fr./m2 façade	356.76			

ANALYSE DES COUTS

COUT DE L'OPERATION

MERCERIE - PREMIERE ETAPE

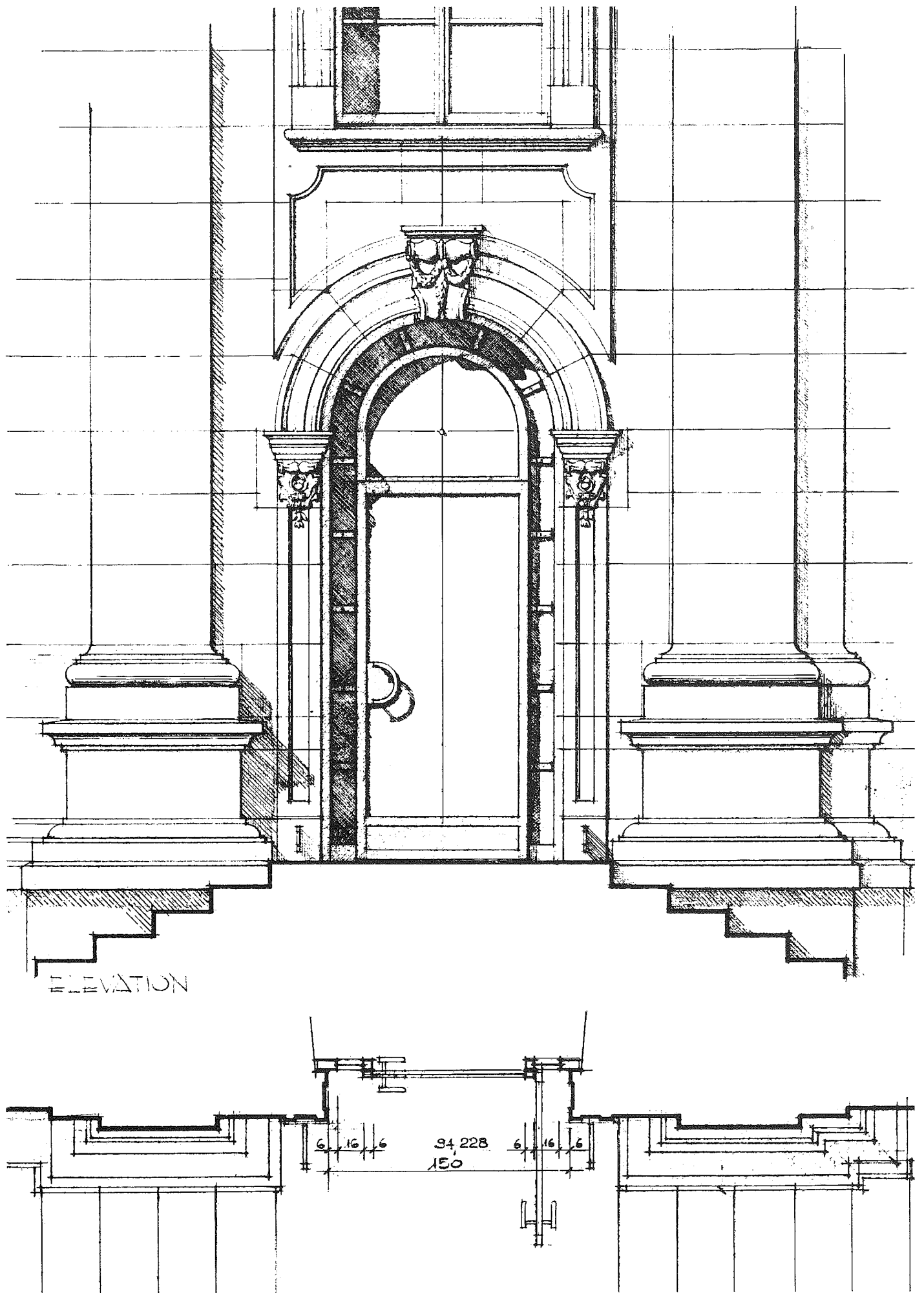
CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES	192'229.60	4.43%
101	Relevés	86'693.50	2.00%
102	Etudes géotechniques	32'492.10	0.75%
103	Etudes eaux souterraines	2'232.--	0.05%
15	Adaptations conduites ext.	38'665.--	0.89%
191	Honoraires architecte	7'910.--	0.18%
192	Honoraires ingénieur civil	24'237.--	0.56%

CFC 2	BATIMENT	3'528'986.25	81.34%
-------	----------	--------------	--------

211.1	Echafaudages	115'009.--	2.65%
211.6	Maçonnerie	508'487.40	11.72%
213	Construction métallique	14'633.10	0.34%
214	Construction bois	131'666.90	3.03%
214.1	Renforcement charpente	38'764.20	0.89%
216	Travaux pierre naturelle	697'093.35	16.07%
221.0	Fenêtres, portes extérieures	56'188.80	1.30%
221.9	Vitrierie	16'684.70	0.38%
222	Ferblanterie	174'115.25	4.01%
222.1	Exutoires fumée	5'280.--	0.12%
223	Paratonnerre	6'027.50	0.14%
224	Couverture	177'209.20	4.08%
225	Etanchéité-isolations	7'909.--	0.18%
23	Installations électriques	237'976.25	5.49%
243	Distribution chaleur	17'073.30	0.39%
244	Installation ventilation	61'018.--	1.41%
25	Installation sanitaire	143'776.10	3.31%
270	Poste d'attente	5'312.05	0.12%
271.0	Plâtrerie	150'978.05	3.48%
272	Ouvrages métalliques	79'122.--	1.82%
273	Menuiserie	107'626.95	2.48%
275	Système verrouillage	4'699.50	0.11%
276	Dispositif int. fermeture	31'437.--	0.72%
278	Eléments préfab. électriques	18'592.50	0.43%
281.2	Revêtement sols matière synt.	5'793.--	0.13%
281.6	Carrelages	33'029.25	0.76%
281.7	Revêtement sols en bois	104'784.--	2.42%
285	Traitement surfaces int.	220'362.90	5.08%
287	Nettoyage bâtiment	24'113.05	0.56%
291	Honoraires architecte	344'830.--	7.95%
292	Honoraires ingénieur civil	28'730.85	0.66%
293	Honoraires ingénieurs spéc.	58'106.05	1.34%
294	Programmation	15'000.--	0.35%
	Rabais, escomptes, prorata	- 112'442.95	-2.59%

CFC 3	EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION	220'297.60	5.08%
330	Installations électriques	86'308.85	1.99%
337	Dispositif sécurité	16'940.50	0.39%
352	App. sanitaires spéciaux	6'505.25	0.15%
353	Equipements fixes	62'698.50	1.45%
389	Signalisations	12'398.30	0.29%
391	Honoraires architecte	19'930.--	0.46%
393	Honoraires ingénieurs spéc.	15'525.20	0.36%
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	18'934.60	0.44%
491	Honoraires architecte	18'934.60	0.44%
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES	60'369.75	1.39%
511	Autorisations, gabarits, taxes	1'200.--	0.03%
512	Taxes raccordements	8'870.40	0.20%
513	Electricité chantier	1'725.35	0.04%
521	Echantillons, essais	3'638.20	0.08%
524	Reproductions documents	23'148.10	0.53%
526	Coloriste	17'800.--	0.41%
566	lère pierre - bouquet	2'225.--	0.05%
574	Panneau chantier	1'762.70	0.04%
CFC 7	HAUSSES FACTURES	155'123.45	3.58%
CFC 8	FRAIS BATIMENTS ANNEXES	92'939.55	2.14%
CFC 9	AMEUBLEMENT ET DECORATION	69'520.--	1.60%
902	Mobilier	5'716.--	0.13%
981	Animation artistique	37'024.--	0.85%
990	Exposition d'art	20'020.--	0.46%
991	Honoraires architecte	6'760.--	0.16%
	TOTAUX	4'338'400.80	100%
RECAPITULATION			
1.	Travaux préparatoires	192'229.60	4.43%
2.	Bâtiment	3'528'986.25	81.34%
3.	Equipements d'exploitation	220'297.60	5.08%
4.	Aménagements extérieurs	18'934.60	0.44%
5.	Frais secondaires	60'369.75	1.39%
7.	Hausse factures	155'123.45	3.58%
8.	Frais bâtiments annexes	92'939.55	2.14%
9.	Ameublement et décoration	69'520.--	1.60%
	TOTAUX	4'338'400.80	100%

MERCERIE - DEUXIEME ETAPE			
CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES	58'729.20	2.10%
101	Relevés	49'887.--	1.79%
102	Etudes géotechniques		
103	Et. eaux souterraines		
109	Sondages bâtiment	3'491.--	0.13%
113	Démontages	1'367.30	0.05%
191	Honoraires architecte	606.90	0.02%
192	Honoraires ingénieur civil	977.--	0.04%
193	Honoraires ingénieur spéc.	2'400.--	0.09%
CFC 2	BATIMENT	2'068'823.50	74.14%
211.1	Echafaudages	27'760.--	0.99%
211.5	Béton et béton armé	51'540.--	1.85%
211.6	Maçonnerie	320'400.--	11.48%
214	Construction bois	155'555.--	5.57%
216	Travaux pierre naturelle	75'270.--	2.70%
221.0	Fenêtres, portes extérieures	30'177.--	1.08%
221.9	Vitrerie	8'763.90	0.31%
222	Ferblanterie	56'866.--	2.04%
223	Protection foudre	6'800.--	0.24%
224	Couverture	87'782.--	3.15%
225	Etanchéité - isolations	3'840.--	0.14%
227	Traitement surfaces ext.	24'288.--	0.87%
23	Installations électriques	141'531.--	5.07%
243	Distribution chaleur	39'623.--	1.42%
244	Installation ventilation	29'638.--	1.06%
25	Installation sanitaire	100'133.--	3.59%
271.0	Plâtrerie	67'116.05	2.41%
271.1	Cloisons légères	53'007.--	1.90%
272	Ouvrages métalliques	49'597.--	1.78%
273	Menuiserie	67'960.65	2.44%
275	Système verrouillage	1'756.--	0.06%
276	Dispositif int. fermeture	19'565.--	0.70%
281.0	Revêt. sols couches support	11'760.--	0.42%
281.2	Revêt. sols mat. synthétique	22'196.--	
281.6	Carrelages	30'397.20	1.09%
281.7	Revêt. sols en bois	12'770.--	0.46%
281.9	Plinthes	468.50	0.02%
282	Revêtement parois	3'810.--	0.14%
285	Traitement surfaces int.	154'647.40	5.54%
287	Nettoyage bâtiment	18'136.60	0.65%
291	Honoraires architecte	242'796.70	8.70%
292	Honoraires ingénieur civil	46'991.--	1.68%
293	Honoraires ingénieur spéc.	101'587.50	3.64%
296.0	Honoraires géomètre	1'114.--	0.04%
296.6	Coloriste	3'180.--	0.11%
CFC 3	EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION	387'923.70	13.90%
37	Dispositif sécurité	14'820.--	0.53%
352	App. sanitaires spéciaux	250'195.50	8.97%
358	Agencement cuisine	11'600.--	0.42%
361	Ascenseur - monte-charge	13'600.--	0.49%
378	Equipements fixes	48'660.--	1.74%
389	Signalisations	5'969.--	0.21%
391	Honoraires architecte	43'079.20	1.54%

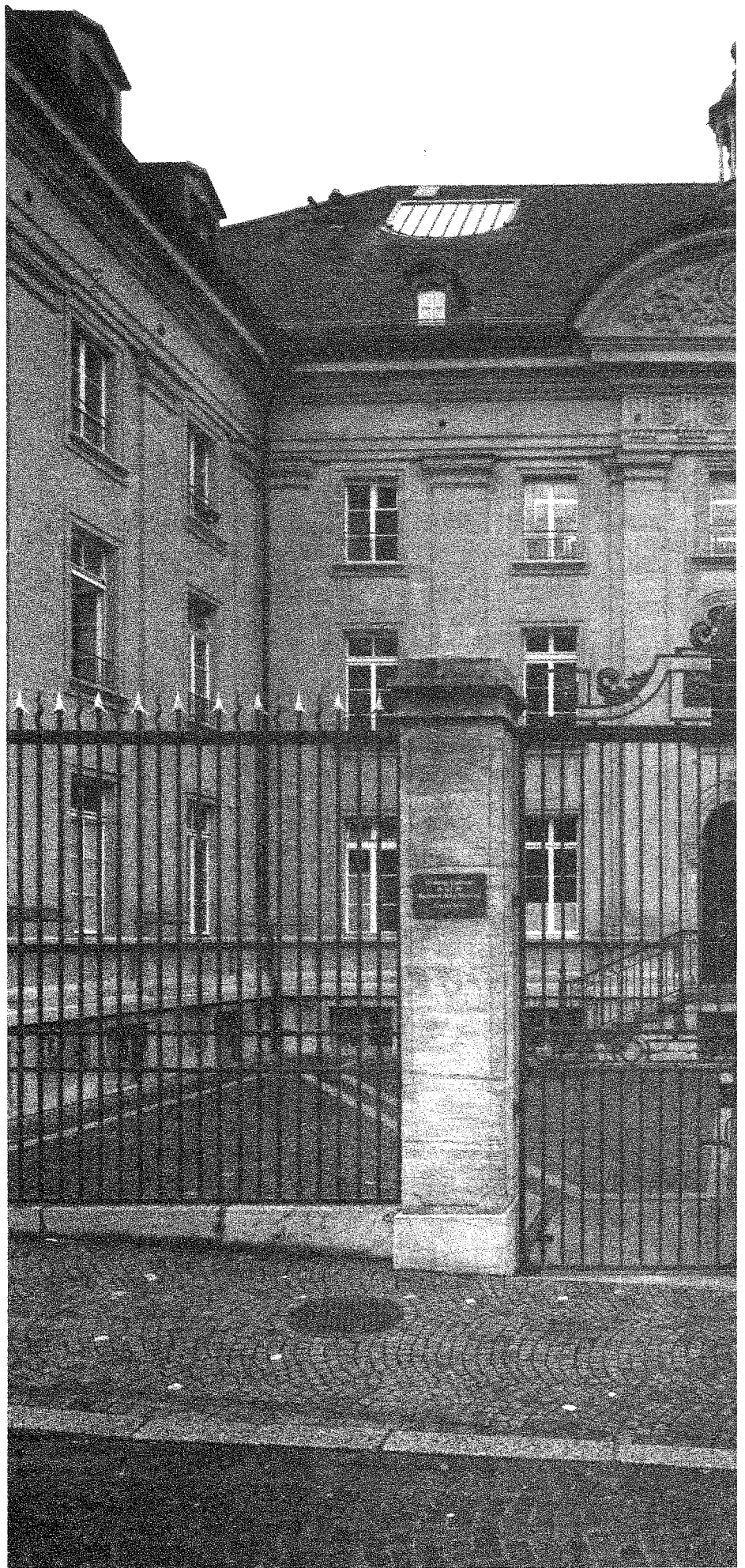


CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS			184'874.75	6.63%
411.1	Echafaudages			
411.6	Maçonnerie	57'875.--	2.07%	
414.2	Ferblanterie	1'560.--	0.06%	
414.3	Protection foudre	290.--	0.01%	
414.7	Traitement surfaces ext.	19'380.--	0.69%	
422	Clôtures	6'360.--	0.23%	
425.1	Revêt. sols sans joint	5'860.--	0.21%	
425.2	Dallages-pavages	71'544.90	2.56%	
454	Chauffage-ventilation	1'265.--	0.05%	
48	Signalisations	209.30	0.01%	
491	Honoraires architecte	20'530.55	0.74%	
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES			58'712.85	2.10%
511	Autorisations, gabarits, taxes	11'332.95	0.41%	
512	Taxes raccordement	8'110.--	0.29%	
513	Dispense abri	7'500.--	0.27%	
521	Echantillons - essais			
524	Reproductions documents	14'911.40	0.53%	
526	Rapport final	8'700.--	0.31%	
555	Frais divers	109.50		
566	lère pierre - bouquet	1'659.--	0.06%	
574	Panneau chantier	6'390.--	0.23%	
CFC 9 AMEUBLEMENT - DECORATION			31'216.65	1.12%
981	Animation artistique	27'750.--	0.99%	
991	Honoraires architecte	3'466.65	0.12%	
TOTAUX			2'790'280.65	100%
RECAPITULATION				
1.	Travaux préparatoires	58'729.20	2.10%	
2.	Bâtiment	2'068'823.50	74.14%	
3.	Equipements d'exploitation	387'923.70	13.90%	
4.	Aménagements extérieurs	184'874.75	6.63%	
5.	Frais secondaires	58'712.85	2.10%	
9.	Ameublement et décoration	31'216.65	1.12%	
TOTAUX		2'790'280.65	100%	

DE CERENVILLE	Eaux souterraines	Ecublens
BOLDRINI - MOSETTI	Maçonnerie	
	échafaudages	Lausanne
ECHAFAUDAGES RAPIDES S.A.	Echafaudages	Bex
R. PELLA S.A.	Maçonnerie	Lausanne
RAMELET	Construction mét.	Lausanne
COBAL	Construction bois	Montheron
E. PASCHE S.A.	Construction bois	Lausanne
RENOFORS -LACROIX	Renforcement	La Tour-
	charpente	de-peilz
GUGGISBERG	Escalier bois	Lausanne
ZEN	Pierre de taille	Lausanne
LACHAT	Pierre de taille	Lausanne
BAUD & Fils	Exutoires fumée	Petit-Lancy
A. BARMAN	Menuiserie	Lausanne
GABELLA	Vitrerie	Lausanne
LAYAT	Vitrerie	Pully
GREMPER	Ferblanterie	Lausanne
Consortium BERTONCINI-	Ferblanterie	
BRON/METTRAU	couverture	Lausanne
A. PERUSSET	Paratonnerres	Lausanne
G. DENTAN	Couverture plâtre	Lausanne
ISOTECH S.A.	Jointoyages	Ecublens
GENEUX-DANCET S.A.	Etanchéité	Crissier
SAUDAN & BOSCHETTI	Plâtrerie	
	peinture	Lausanne
DELESSERT	Inst. électriques	Lausanne
RYSER	Inst. électriques	Pully
TORNAY	Inst. électriques	Le Mont
MONOD S.A.	Installation	Prilly
CALORIE	chauffage et	Lausanne
MONOD	ventilation	Prilly
DIEMAND S.A.	Inst. sanitaire	Lausanne
SANITAIRE S.A.	Inst. sanitaire	Prilly
P. GAMBONI S.A.	Plâtrerie -	Pully
	peinture	
VILLAS S.A.	Cloisons légères	Lausanne
ALCOTEC	Serrurerie	Le Mont
EICHHORN	Serrurerie	Lausanne
JOUX & Fils	Serrurerie	Prilly
MARTI Frères	Porte principale	Lausanne
CUENDET	Menuiserie	Lausanne
FACOMEL	Menuiserie	Renens
RITZMANN	Menuiserie	Romanel
STREHL	Menuiserie	Lausanne
MARTIN & Fils	Cylindres	Lausanne
BACHMANN + ZAHNER AG +	Protections	Aarau

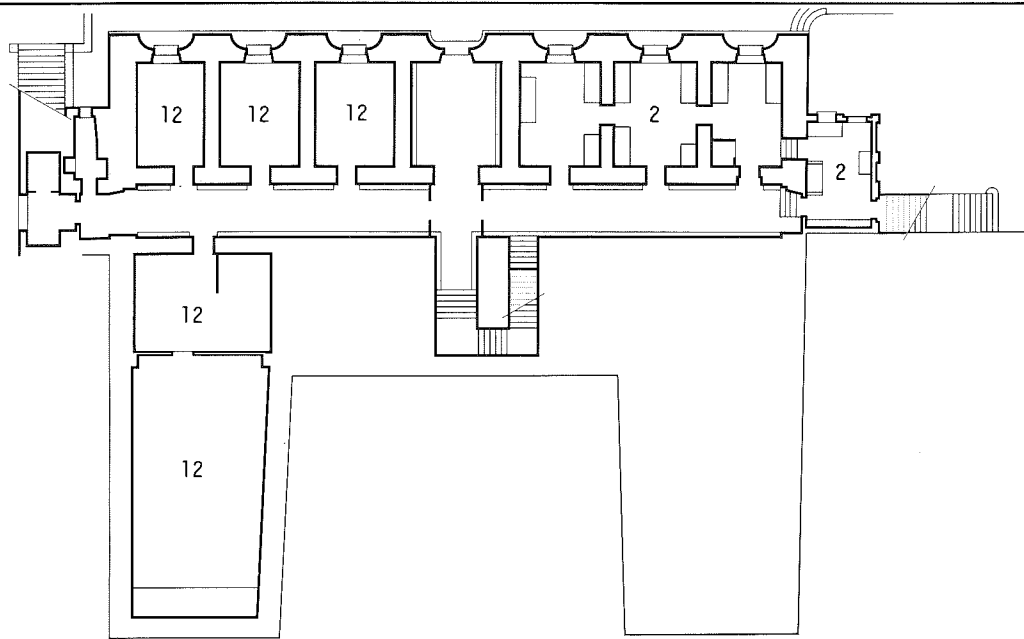
LES ENTREPRISES

SAVARY S.A.	solaires	Lausanne
RIDEAU NET S.A.		Lausanne
BAUMGARTNER	Eléments préf.	Vevey
LIGNOFORM	électriques	Benken/SG
TISCH REYMOND	Revêtements sols	Lausanne
WALO BERTSCHINGER S.A.	plastique	Lausanne
TYRO S.A.	Revêt. spécial	Buchs
	gymnastique	
MENETREY S.A.	Revêt. sols bois	Le Mont
J. ROD S.A.	Revêt. sols	
	céramique	Lausanne
BAATARD S.A.	Nettoyages	Lausanne
BLANC	Nettoyages	Lausanne
CERBERUS	Détection incendie	Lutry
TROESCH & MURRI	Agencement labo.	Crissier
PIATTI S.A.	Agencement cuisine	Lausanne
PRIMUS	Extincteurs	Lausanne
SCHINDLER & SCHLIEREN	Petit monte-charge	Lausanne
GRAPHICO	Signalisation	Pully
KAL S.A.	Tableaux noirs	Ecublens
GAUDIN	Dallages-pavages	Mollie-
		Margot
VOLET	Panneau chantier	Prilly
PERNET	Mobilier	Prilly

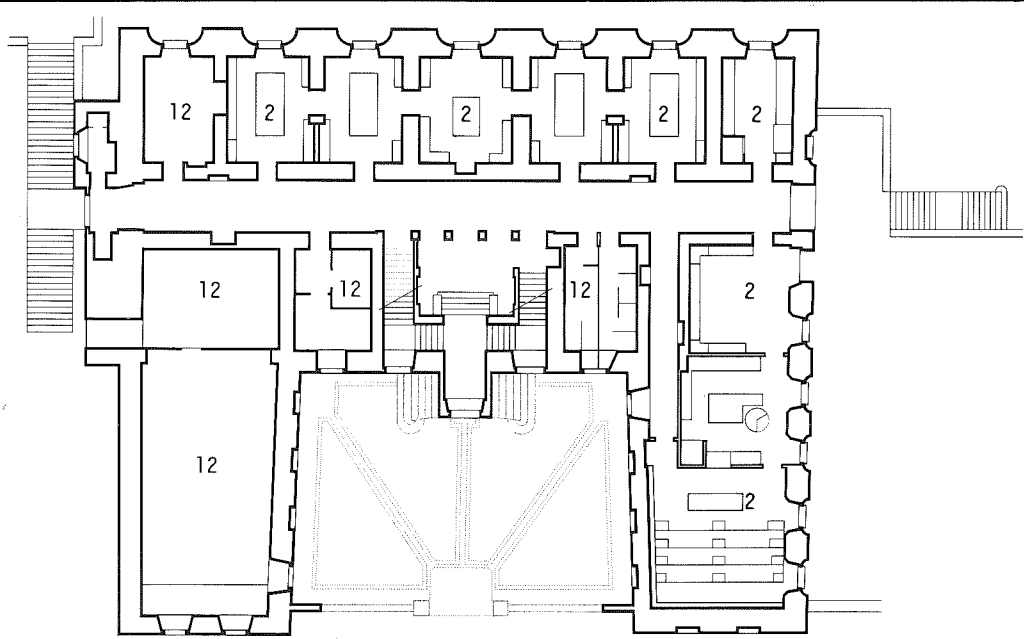


GYMNASE DE LA CITE-MERCERIE





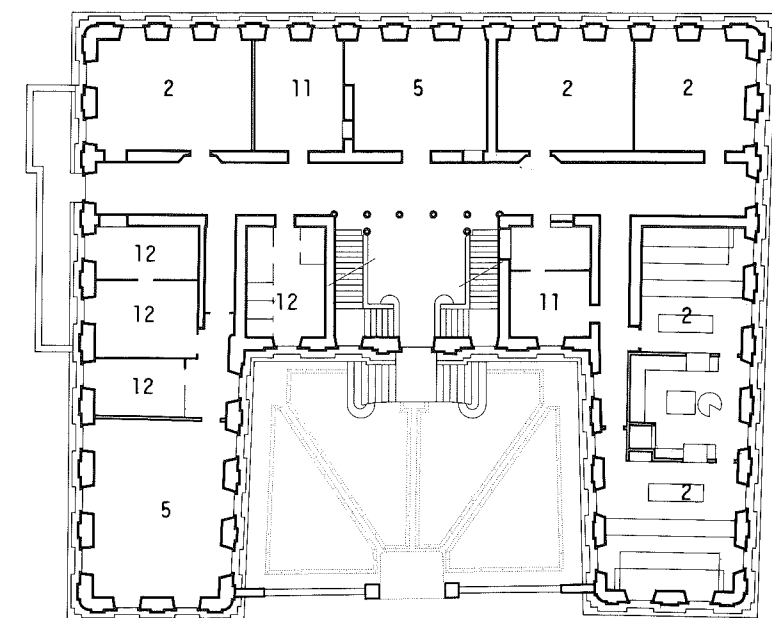
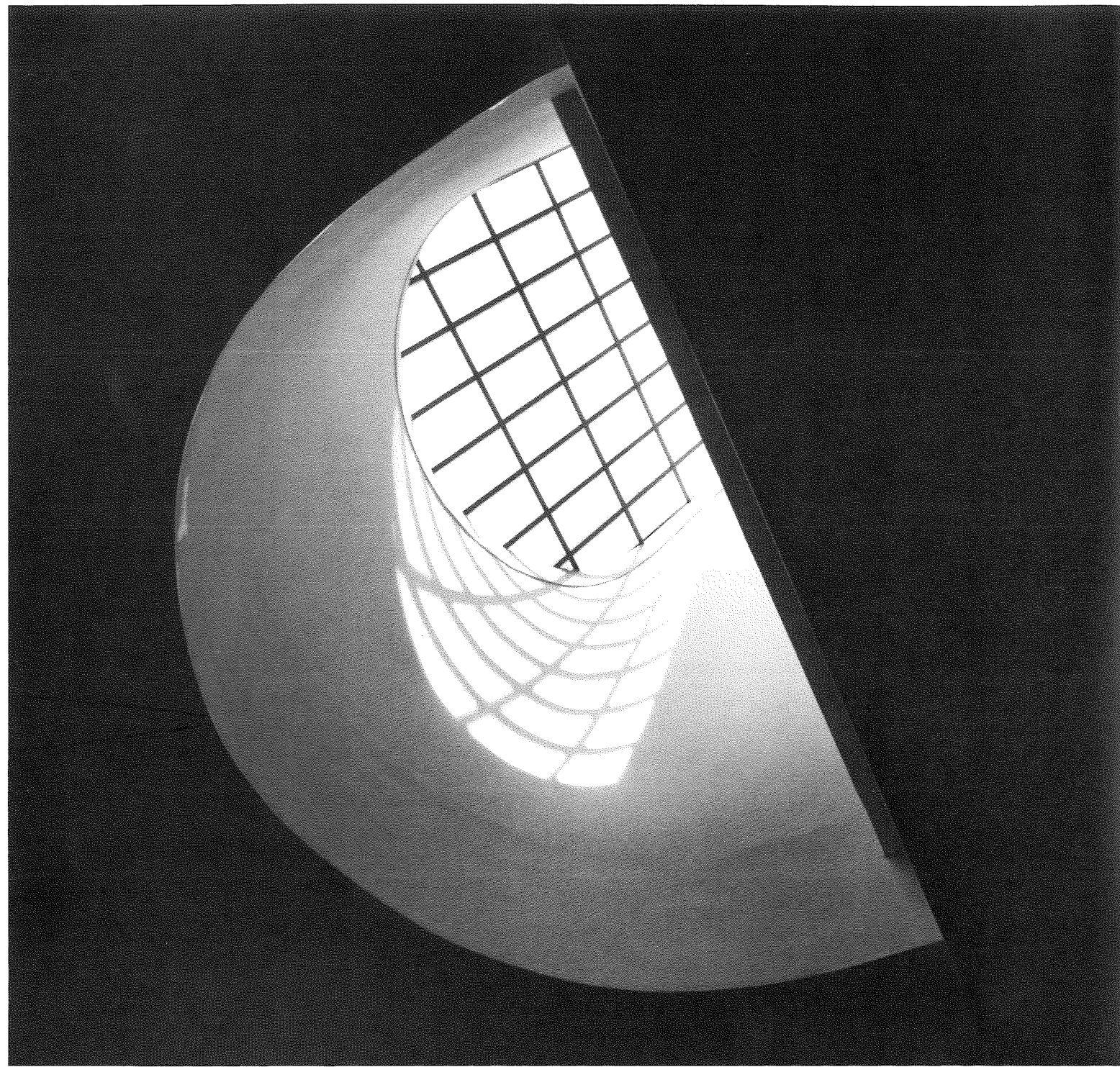
NIVEAU 0



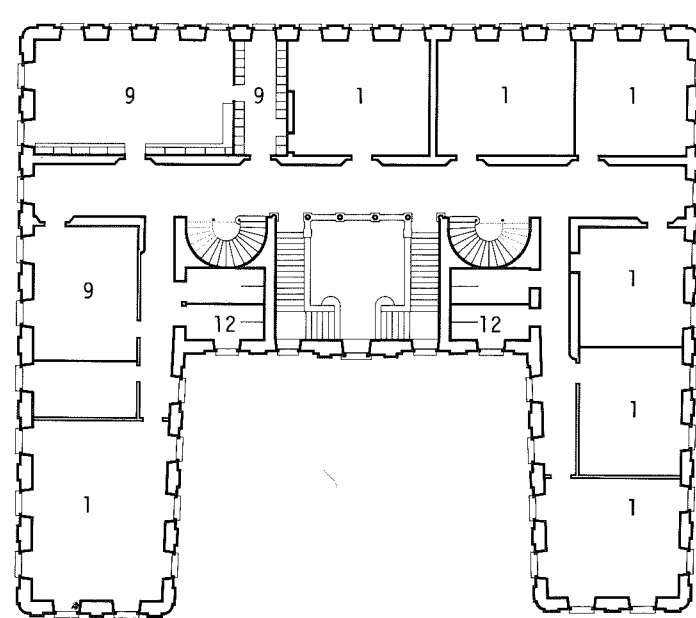
NIVEAU 1

Légendes :

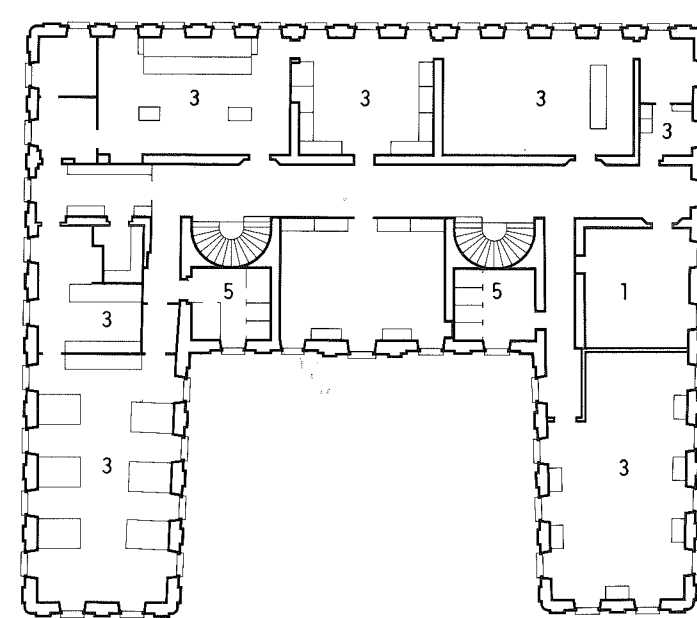
1. Salle de classe
2. Chimie
3. Physique
4. Dessin, modelage
5. Etude
6. Salle Bocion
7. Exposition "niveau 5"
8. Doyen
9. Maîtres
10. Séminaires
11. Concierges
12. Services



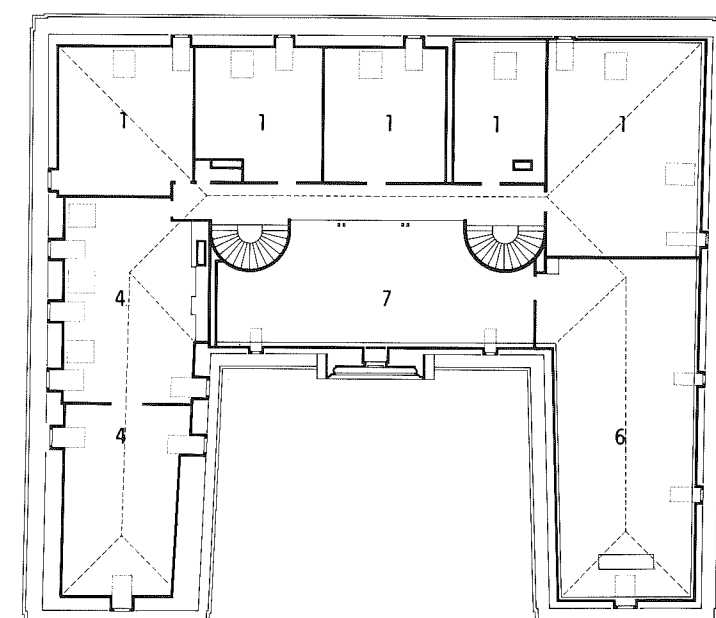
NIVEAU 2



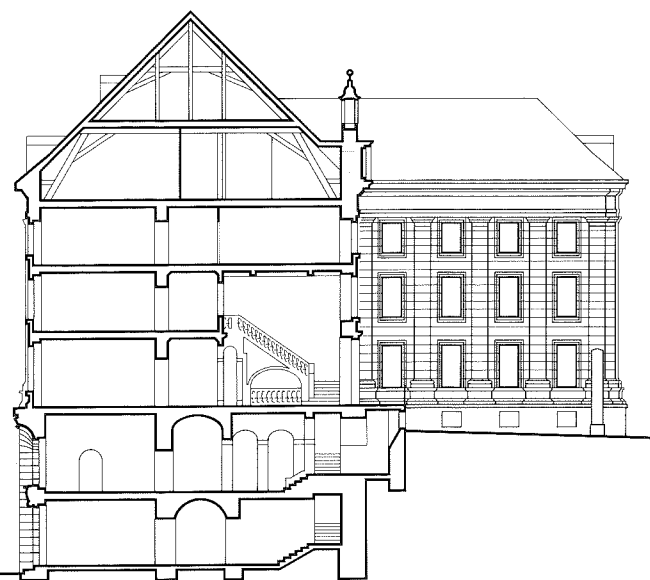
NIVEAU 3



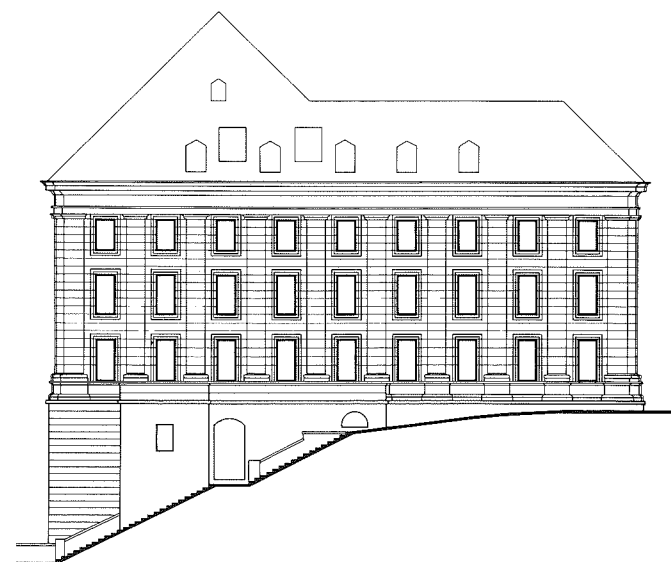
NIVEAU 4



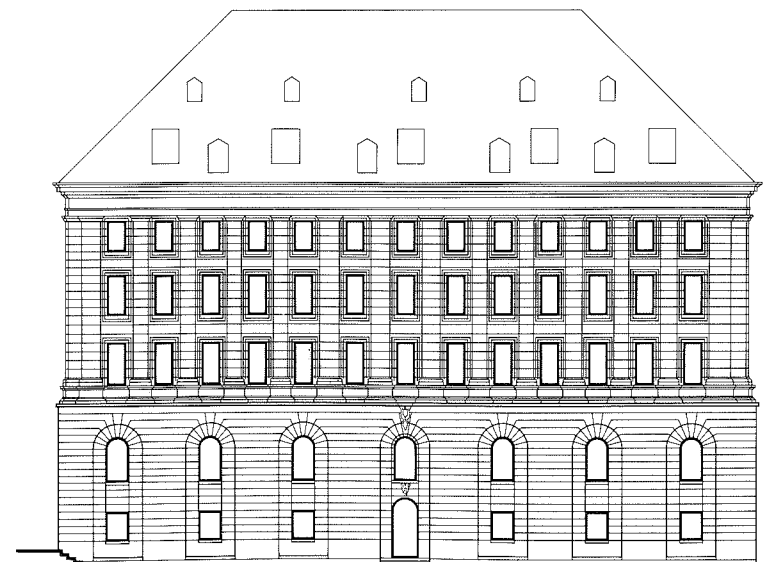
NIVEAU 5



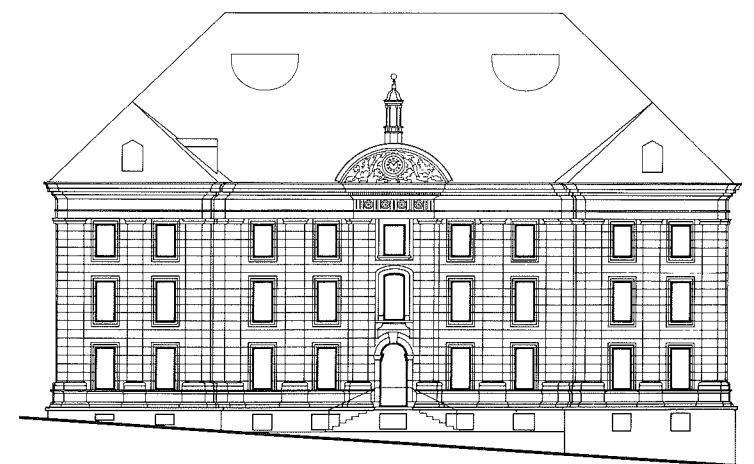
COUPE



FAÇADE EST



FAÇADE SUD



FAÇADE NORD

32

Juillet 1990 • Publication
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne
Conception graphique : André Bovey, ASG
Photos : François Bertin, Grandvaux
Impression : Favre et Winteregg, Bussigny